

PETR du Pays du Lunévillois
DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2025
MISE A JOUR LE 22/01/2025

PRÉAMBULE

Pour les syndicats mixtes fermés, dès lors qu'ils comprennent au moins une commune de 3 500 habitants et plus, la disposition relative à l'organisation d'un débat s'applique (art. L 571 I-1, L5212-15 et L 5212-36). Cette disposition est également précisée dans le point I.2 du Règlement Budgétaire et financier du PETR.

Le DOB doit permettre d'instaurer une discussion au sein du comité sur les priorités et les évolutions de la collectivité.

Le DOB n'a pas de caractère exécutoire et décisionnel mais doit donner lieu à délibération attestant alors le respect de la loi.

CONTEXTE

Le PETR du Pays du Lunévillois est financé par la contribution de ses membres, des subventions, et perçoit directement depuis le 1^{er} juillet 2018 le versement transport pour sa politique Mobilité-Transport.

Le PETR est reconnu pour la mobilisation de son ingénierie en accompagnement des porteurs de projet du territoire qu'ils soient publics ou privés. Ainsi, le Département poursuit son accompagnement financier pour l'ensemble des postes des agents du Pays.

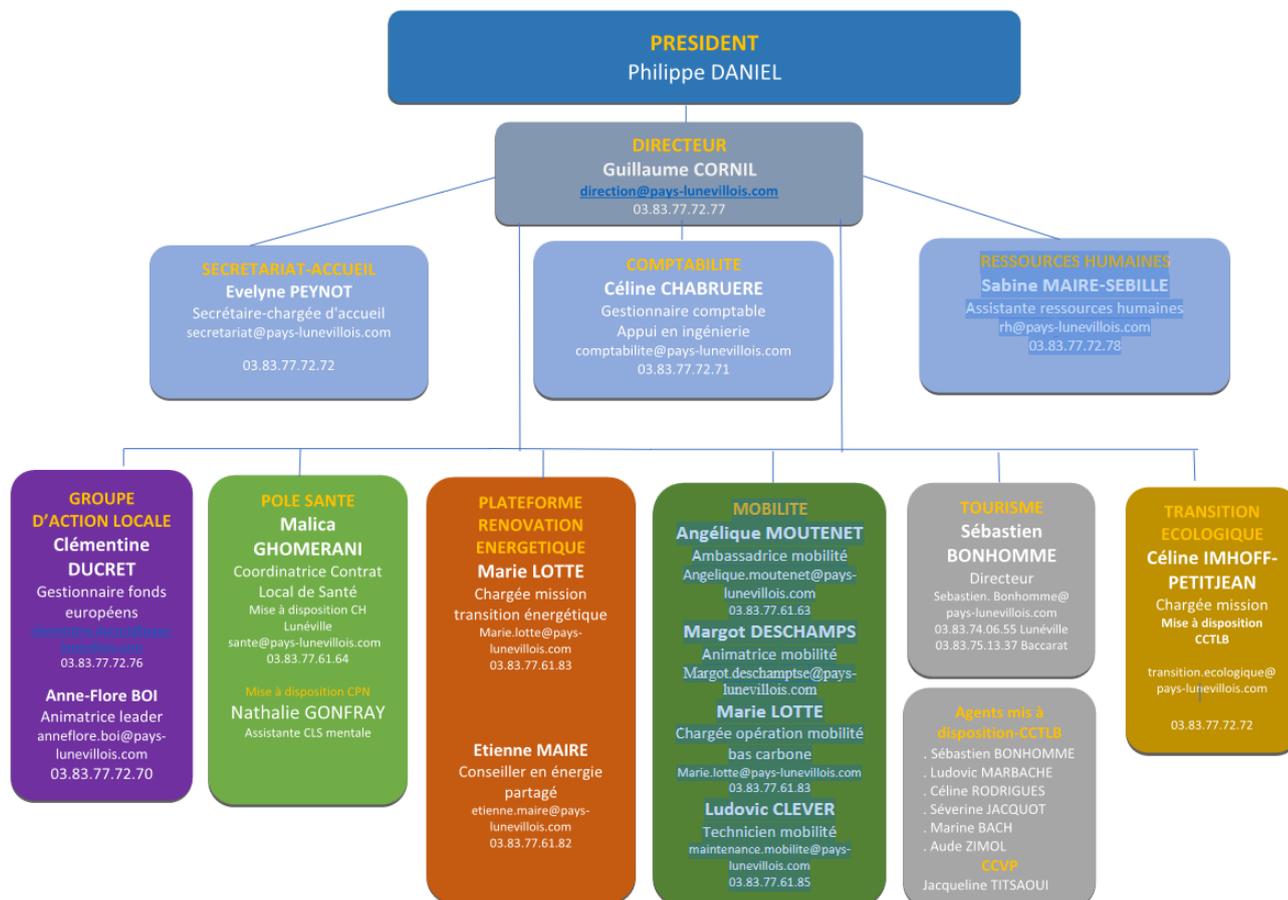
2024 aura été une année qui aura permis de relancer les différents programmes dans un bon dynamisme avec une équipe au complet et stable. L'année aura permis de s'identifier comme un véritable Territoire de Projet.

PRESENTATION DE LA STRUCTURE

SERVICES OPERATIONNELS	ACTIONS PHARES
Plateforme Energétique	<ul style="list-style-type: none">• Conseiller en Energie Partagé• Plateforme de la rénovation énergétique
LEADER	<ul style="list-style-type: none">• Programme LEADER
Mobilité	<ul style="list-style-type: none">• DSP transport urbain• Transport à la demande• Covoiturage• Autopartage• Aires de covoiturage• Autostop organisé• Transport solidaire• Schéma directeur cyclable
Santé	<ul style="list-style-type: none">• Contrat Local de Santé• Contrat Local de Santé Mentale
Transition Ecologique	<ul style="list-style-type: none">• Contrat d'Objectifs Territorial
Tourisme	<ul style="list-style-type: none">• Communication et promotion touristique• Gestion des Maisons du tourisme
Territoires d'industrie	<ul style="list-style-type: none">• Projet de territoires d'industrie

PERSONNEL :

	2021	2022	2023	2024	2025 (Prévision)
Agents titulaires de catégorie B	2	1	1	1	2
Agents titulaires de catégorie C	3 (dont 1 en disponibi-)	4 (dont 1 en disponibilité)	5 (dont 1 en disponibilité)	3	4
Contractuels de droit public	7	6	6	8	7
Catégorie A	5	4	4	5	5
Catégorie B		1	1	2	2
Catégorie C	2	1	1	1	
Agents mis à disposition avec incidence financière	0	2	3	2	1
Agents mis à disposition sans incidence financière	8	7	8	6	5
TOTAL AGENTS PRESENTS	11	12	15	14	14
Avec incidence financière					
Total agents permanents en équivalence temps plein	9.7	10.9	11.4	11.8	12.8
Avec incidence financière					



2024	
Arrivée →	JANVIER : Marie Stéphane LOTTE - Chargé de mission transition énergétique FEVRIER : Clémentine DUCRET - Animatrice-gestionnaire LEADER AVRIL : Margot DESCHAMPS – Animatrice de la mobilité
Départ →	FEVRIER : Sabrina HERLET - Gestionnaire LEADER AVRIL : Grégoire AUGAY – Animateur de la mobilité NOVEMBRE : Fin de la mise à disposition de Céline IMHOFF – Contrat d'Objectif Territorial DECEMBRE : Etienne MAIRE – Econome de flux Anne-Flore BOI – Animatrice LEADER Margot DESCHAMPS – Animatrice de la mobilité

2025 :

- Arrivée de Livia BARASSI au poste d'animation – gestion LEADER
- Recrutement pour le poste : Contrat d'Objectif Territorial
 Econome de Flux
 Animateur de la mobilité

L'ensemble de la masse salariale est imputé au budget principal avant d'être « remboursé » par les budgets annexes. Les quotes-parts par poste sont indiquées dans le tableau ci-dessous.

	QUOTE PART BUDGET PRINCIPAL	QUOTE PART BUDGET MOBILITE	QUOTE PART BUDGET TOURISME	SUBVENTIONS
DIRECTION	50%	45%	5%	Ingénierie Département Ingénierie Région
DIRECTION TOURISME MAD par CCTLB			100 %	Ingénierie Département
Chargé de mission TE/mobilité	50%	50%		Ingénierie Département
Chargée de mission Transition écologique	100%			ADEME
AMBASSADRICE MOB		100%		
Agent de maintenance MOB		100%		
Econome de flux	100%			ACTEE (chêne) 60%
ANIMATEUR LEADER	100%			Europe (90%)
GESTIONNAIRE LEADER	100%			Europe (90%)
COORDONNATEUR CLS	100%			ARS (8%) Ingénierie Région Ingénierie Département
COORDONNATRICE CLSM	MAD GRATUITE			100% CPN ARS
SECRETARIAT CLSM	MAD GRATUITE			100% CPN ARS
SECRETARIAT	60%	35%	5%	Ingénierie Département
COMPTABILITE	50%	45%	5%	Ingénierie Département

La masse salariale 2024 s'élève à 471 470 €. Les subventions perçues pour l'ingénierie sont :

- 12 500 € par l'ARS
- 35 000 € par la Région
- 74 000 € par le Conseil Départemental 54
- 71 429 € par l'Europe
- 32 200 € par l'ADEME

Des mises à disposition formelles d'agents des communautés de communes sont réalisées dans le cadre des missions du Tourisme qui sont confiées au PETR.

ASPECTS BUDGETAIRES

COTISATIONS DES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES MEMBRES

Le présent tableau est calculé sur la population DGF 2024.

	Nombre d'hab. BASE DGF	Budget principal dont CLS LEA- DER	Plateforme	Mobilité	Cotisations reversées intégralement CON- VENTIONS 3 ANS		Maison du Tourisme
					I P L	Mission Locale	
Cotisations CC sur la base habitants DGF	77002	2,12 €	0,96 €	Versement mobilité	0,25 €	1,52 €	1,65 €

Pour rappel :

	Nombre d'hab. BASE DGF	Budget prin- cipal LEA- DER -	Plateforme	Mobilité	I P L	Mission Locale	Maison du Tou- risme
2024	77388	2,12 €	0,96 €	Versement mobilité	0,25 €	1,52 €	1,65 €
2023	77768	2,12 €	0,96 €	Versement mobilité	0,16 €	1,52 €	1,15 €
2022	78125	2,12 €	0,96 €	Versement mobilité	0,16 €	1,52 €	1,05 €
2021	78766	2,12 €	0,96 €	Versement mobilité	0,16 €	1,52 €	1,05 €
2020	79374	2,12 €	0,96 €	Versement mobilité	0,16 €	1,52 €	1,05 €
2019	79918	2,12 €		Versement mobilité	0,16 €	1,52 €	1,05 €
2018	80193	2,12 €		Versement mobilité	0,16 €	1,52 €	1,05 €
2017	79150	2,23 €		0,53 €	0,16 €	1,52 €	1,05 €

Le PETR dispose de 3 budgets : le budget principal élaboré selon les règles comptables du service public administratif M57, et deux budgets annexes : Transport/Mobilité selon les règles comptables du service public à caractère industriel et commercial M43 et Maison du Tourisme du service public administratif M57 avec pour la partie commerciale (régie de recettes) un régime réel de TVA.

BILAN 2024, ORIENTATION 2025 et IMPACT BUDGÉTAIRE 2025

PROJET DE TERRITOIRE

Bilan 2024

- Concordance du projet avec les actions réalisées :
 - o Lauréat de Territoires d'industrie en lien avec la priorité n°1
 - o Elaboration du schéma cyclable et des pôles multimodaux en lien avec la priorité n°4
 - o Assises du tourisme et début d'élaboration d'un schéma touristique en lien avec la priorité n°5
 - o Engagement dans le COT en lien avec la priorité n°6
 - o Accompagnement des OPAH, bourg centre et petites villes de demain en lien avec la priorité n°7
 - o Communication sur les atouts du territoire en lien avec la priorité n°9

Orientation 2025

- Faire vivre le projet de territoire

Impact budgétaire 2025

- Néant

PACTE TERRITORIAL DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Bilan 2024

- Validation des 14 nouveaux projets retenus et accompagnement des projets mûrs
- Accompagnement de certains projets en coordonnant des réunions projets/financeurs.
- Rédaction et validation d'un avenant intégrant l'ensemble des projets connus en lien avec la transition écologique

Orientation 2025

- Accompagnement et coordination des projets

TERRITOIRE D'INDUSTRIE

Bilan 2024 :

- 11 Fiches actions établies et labellisées sont à mener sur le Pays du Lunévillois autour de 4 thématiques :
 1. Structurer les mobilités décarbonées – Etude Flotte faible émissions
 2. Structurer les mobilités décarbonées – Relocalisation d'un silo zone des Mossus – embranchement ferré
 3. Promouvoir et développer les boucles d'Autoconsommation collectives
 4. Optimiser les usages de l'eau industrielle
 5. Soutenir et promouvoir l'innovation dans les entreprises industrielles
 6. Identifier et structurer de nouvelles filières à partir de ressources locales
 7. Attirer de nouveaux talents en faisant découvrir les métiers de l'industrie autrement
 8. Promouvoir l'offre de formation locale sur les métiers de l'industrie
 9. Accompagner les industriels sur la sobriété foncière et bâti

10. Développer des espaces industriels clés en main
11. Requalifier les réserves foncières artificialisées

- 1 fiche action totalement réalisée (Etude FFE)
- 1 Comité de pilotage de lancement du programme en janvier 2024
- 1 Comité de pilotage programmé au 15 janvier 2025, réunissant les Communautés de Communes ainsi que les partenaires (ANCT, DDETS ? Sous-préfecture, Banque des territoires, ADEME, France Travail, MEDEF, CCI, Luneco, Lycée, ...)
- 4 Copil pour déterminer les orientations stratégiques des différents projets (FFE et Foncier)
- 2 Cotech afin de valider et ajuster le cours des dossiers
- 2 études programmées et à mener par des BE en 2025 (Foncier et nouvelles filières matériaux biosourcés)
- Visites d'entreprises et CC pour échanger sur les besoins et dynamiques des territoires ainsi que les projets en lien avec Territoires d'Industrie.

Perspectives 2025

Deux études vont être lancées au premier semestre 2025.

En effet, les communautés de communes du Pays du Lunévillois se sont accordées sur un projet foncier d'une part, et sur le développement de filière à partir de ressources locales d'autre part. Ce dernier faisant l'objet d'une convention avec le Pays Terres de Lorraine.

1. Projet Foncier – développement de zone(s) économiques(s)

Les 4 CC ont à cœur de renforcer l'attractivité économique et industrielle du territoire. C'est dans ce sens, qu'elles ont positionné le territoire comme pouvant encore développer une offre de foncier économique dans le renouvellement du SCOT Sud Moselle, pour la création d'un nouvel espace économique. Elles doivent en étudier l'opportunité ce à différents niveaux :

- Offre d'accueil existante, et sa capacité de mutabilité (recyclage foncier)
- Besoins des entreprises du territoire et futures implantations
- Enjeu de sobriété foncière
- Nécessité de maillage territorial à l'échelle du territoire

Ainsi, appuyées de Lorr'up, elles souhaitent être accompagnées pour définir une stratégie foncière de développement économique pour le Lunévillois, via l'offre d'ingénierie proposée par l'ANCT.

Celle-ci consistera en une étude d'opportunité, menée par le bureau d'études EGIS (officialisation du BE à venir).

Montant estimé de l'étude (suite 1er devis) : 45k€

L'ANCT s'est engagée sur un taux de financement minimum à hauteur de 80%.

2. Projet de développement de filière à partir de matériaux biosourcés

Le PETR du Pays du Lunévillois et le Pays Terres de Lorraine sont deux structures de coopération intercommunale chacune dotée d'un projet de territoire prenant à bras le corps la transition écologique dans son développement : s'appuyer sur les acteurs locaux et les circuits-courts, circulariser l'économie, miser sur les ressources et énergies renouvelables, promouvoir la démarche négaWatt (sobriété et efficacité énergétiques + énergies renouvelables),

sensibiliser, accompagner les porteurs de projet de rénovation publics et privés... Faire coïncider l'offre et la demande sur les territoires en s'appuyant sur les ressources locales pour faire émerger des filières.

Dans cette optique, un cahier des charges communs a été établi, dans le but de faire appel à un bureau d'études qualifié dans le domaine de la construction Bois et Paille.

Parmi les débouchés de l'étude, deux usages seront particulièrement examinés dans cette étude : matériaux biosourcés et énergie renouvelable (et notamment le bois-énergie).

Au regard des objectifs de Territoires d'Industrie, deux contributions majeures et complémentaires à la structuration de filières locales centrées sur ces deux ressources ou matériaux pourraient être :

- D'une part la création d'unités de production de parois bois et paille permettant de construire ou rénover des bâtiments du Grand Est
- D'autre part l'émergence de fournisseurs locaux de bois déchiqueté pour les chaufferies ou réseaux de chaleur existant ou en projet (collectivités, industries...) dans le cadre d'une structuration filière locale bois énergie

Montant estimé de l'étude : 60k€ HT

CONTRAT D'OBJECTIFS TERRITORIAL ÉCOLOGIQUE

Réalisé en 2024 (CAE : Climat, Air, Energie – ECI : économie circulaire)

1. Phase de diagnostic - Organisation de l'état des lieux

Lancement de l'état des lieux CAE et ECI pour 4 intercommunalités : Le PETR du Lunévillois reçoit un accompagnement de l'ADEME, avec des bureaux d'études impliqués pour les deux référentiels (CAE et ECI).

Travail interne d'état des lieux, réalisé en 2023 pour rappel

Période de l'état des lieux : Du 04/2023 au 07/2024, avec plusieurs réunions pour collecter les actions et projets de transition écologique et énergétique déjà réalisés.

Réunions avec les services PETR : 6 réunions thématiques, notamment sur la mobilité, l'énergie partagée, le programme LEADER et la rénovation énergétique.

Suivi de l'avancement de l'état des lieux, réalisé en 2023 pour rappel

De 2023 à 2024 de nombreuses réunions de travail ont été organisées afin de compléter le référentiel numérique du Contrat d'Objectifs Territorial.

Finalisation et Audits

Lancement des audits ECI en mars 2024, et des audits CAE en mai 2024.

Restitution des audits

Points de calage avec auditeurs : Préparation des restitutions pour chaque territoire, avec des dates prévues entre avril et mai 2024.

Résultats des audits CC Pays du Sânon

- CAE : Score total de 15,4%, score programmé de 6%.
- ECI : Score total de 13,5%, score programmé de 7%.

Résultats des audits - CC Vezouze en Piémont

- CAE : Score total de 19,7%, score programmé de 9%.
- ECI : Score total de 15,1%, score programmé de 12%.

Résultats des audits - CC Meurthe Mortagne Moselle

- CAE : Score total de 14,1%, score programmé de 9%.
- ECI : Score total de 14,2%, score programmé de 6%.

Résultats des audits - CC du Territoire de Lunéville à Baccarat

- CAE : Score total de 27,4%, score programmé de 16%.
- ECI : Score total de 18%, score programmé de 26%.

Conclusion

A la suite des résultats d'audits, les territoires ont acté l'intérêt de définir des actions mutualisées avec les autres EPCI du PETR pour atteindre les objectifs de progression d'ici 2026. Des actions spécifiques par EPCI sont également attendues par l'ADEME et la région Grand Est.

2. Ateliers de définition des actions ECI et CAE

Objectifs des ateliers :

- ⇒ Mobiliser les acteurs internes sur l'économie circulaire.
- ⇒ Initier un travail collaboratif entre les collectivités et les services.
- ⇒ Définir les premiers jalons d'un plan d'actions.
- ⇒ Accompagner la gouvernance du projet.

ECI

Organisation de la journée d'atelier

CAE

Organisation des ateliers

Organisation des ateliers :

- Mobilité
- Développement économique
- Consommation et production d'énergie
- Biodiversité et environnement

Conclusions : des actions mutualisées identifiées

Le programme d'action suivant est la traduction opérationnelle d'un travail commun et mutualisé par les 4 EPCI qui composent le PETR.

N°	Actions retenues	Porteur	Budget alloué
1	Etudier la possibilité de développer une filière autour du réemploi de matériaux de construction / déconstruction en montant un projet de matériauthèque sur le territoire	PETR	50 000 €
2	Mener une étude d'opportunité de développement de filière autour du gisement bois et paille pour la fabrication de matériaux biosourcés et de bois énergie	PETR, Pays Terres de Lorraines	12 000 €
3	Soutenir le développement d'une filière de maraichage légumes plein champs sur le territoire en s'appuyant sur étude d'opportunité	CCTLB, PETR	5 000 €
4	Elaborer et mettre en œuvre un Plan Herbe à l'échelle du PETR du Lunévillois ;	PETR Métropole Grand Nancy	65 000 €
5	Créer une cuisine centrale et mettre en lien l'approvisionnement qualitatif local et lutte contre le gaspillage alimentaire	PETR, privé	20 000 €

Des actions de sensibilisation

N°	Actions retenues	Porteur	Budget alloué
6	Proposer annuellement des actions de sensibilisation en matière de sobriété à destination des agents et élus du territoire	PETR	3 000€
7	Organiser le partage d'expérience en matière de gestion différenciée des espaces verts et publics communaux	PETR	2 000€
8	Mettre en place un salon biennuel du réemploi à destination du grand public	PETR	8 000€

Un budget de 20 000€ est également réservé via l'enveloppe du COT afin de répondre à besoin futur qui ne serait pas encore identifié à ce jour.

Le PETR du Pays du Lunévillois, a la charge de coordonner les actions mutualisées en s'appuyant sur le recrutement d'un/d'une chargé(e) de mission Contrat d'Objectifs Territorial, qui sera recruté pour 2 ans, à minima, durée de la phase de mise en œuvre des actions retenues. Cette seconde phase pourra bénéficier d'une durée supplémentaire pour la poursuite des actions identifiées et l'obtention de l'enveloppe totale sur discussion avec les financeurs.

Calendrier 2025

Actions structurantes

Etude gisement bois et paille :

Lancement de l'étude de février à septembre (rendu de l'étude en septembre) / formation et sensibilisation autour de la construction bois et paille (agents et élus) / lien avec les professionnels de la construction (faire monter en compétence les entreprises autour des matériaux biosourcés et construction bois et paille)

⇒ Prévoir la totalité du budget identifié : 12 000€

Matériauthèque :

Organiser un retour d'expérience matériaux d'Epinal / initiative en déchetterie (estimation d'un gisement réemploi sur petit matériaux) / rencontrer les acteurs du réemploi au local / rencontrer les entreprises de la rénovation et construction (sondage sur les besoins en réemploi et sur les gisements d'entreprises)

⇒ Prévoir 700€-1000€ : visite / retour d'expérience d'autres territoires + réunion-événement entreprises / professionnels du réemploi

Etude maraichage plein champs :

Lancement de l'étude en début d'année – rendu en septembre

⇒ Prévoir la totalité du budget : 5 000€

Plan herbe :

Réunion politique et visite d'une ferme locale bio pour positionnement des parties prenantes en février / organisation d'ateliers de travail par intercommunalités (identification d'action au local) / organisation d'un atelier de mise en commun (identifier les actions qui peuvent être mutualisées à l'échelle PETR, voir avec le Pays TDL) / présentation du plan d'action et de ses déclinaisons par EPCI aux parties prenantes / identification des financements avec la Chambre / Signature des plans à l'automne 2025

⇒ Prévoir ½ du budget identifié pour le recrutement d'un ETP : 32 500€

Cuisine centrale :

Prendre connaissance des études de faisabilité GEHMM et CCVP / identifier les besoins sur le territoire PETR / organiser une réunion avec les principaux acteurs / Lancer une étude de faisabilité à l'échelle PETR

⇒ Prévoir la totalité du budget pour lancer l'étude : 20 000€

Sensibilisation :

Salon du réemploi :

Création d'une équipe de travail pour l'organisation d'un salon du réemploi en 2026 / identification des partenaires, acteurs du réemplois / définition d'un format de salon, lieu, etc.

⇒ Prévoir report de la dépense en 2026

Formation des élus et agents

Identifier dans chaque EPCI les besoins en termes de formation (proposer des thèmes et identifier ceux portant un intérêt plus important) / sensibilisation autour de l'économie circulaire et climat-air-énergie (2 formats : un agent et un élu) / identifier un format de sensibilisation adapté et ludique pour chacun des sujets et bénéficiaires / lancer les inscriptions août à septembre (pour formation à l'automne).

⇒ Prévoir 1/2 du budget identifié : 1500€

Partage d'expérience gestion espaces verts

Identifier auprès de la CCTLB (suite à la démarche 0 phyto) les sites à potentiel pour un retour d'expérience auprès des communes des autres EPCI / identifier auprès des communes les problématiques rencontrées autour de la gestion des espaces verts (entrée entretien et biodiversité notamment) / proposer quelques dates de partages d'expérience délocalisées (visite de site et retour d'expérience sur adaptation de la gestion et entretien du site, freins, solutions, échanges élus – élus et agents – agents).

⇒ Prévoir 1/3 du budget identifié : 670€

PÔLE LEADER

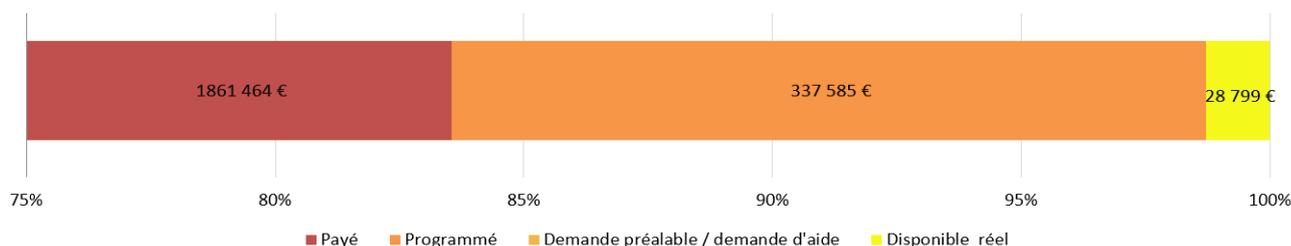
L'équipe d'animation/gestion du programme LEADER, constituée de 2 agents, assure la mission d'accompagnement auprès des porteurs de projet afin de les aider à finaliser leurs projets. La nouvelle plateforme numérique EUROPAC (depuis 2024) dédiée au dépôt des demandes d'aide/demandes de paiement nécessite un accompagnement accru envers les porteurs, parfois victimes de facture numérique. Elle assure ensuite l'instruction des dossiers ainsi que l'organisation des comités techniques et des comités de programmation.

Bilan 2024

Programmation 14-22

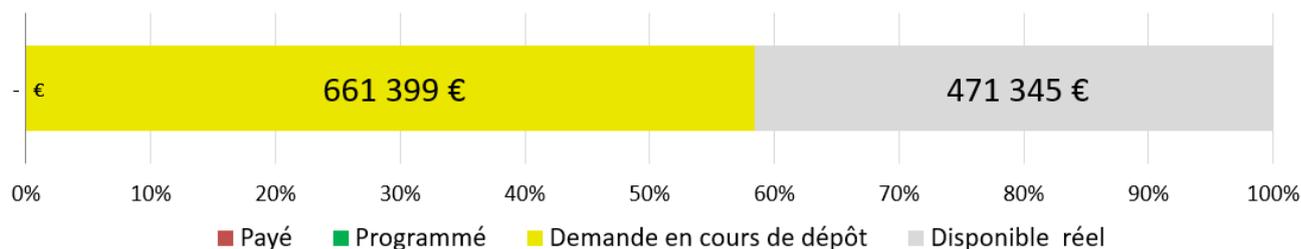
L'année 2024 est marquée par la fin de la programmation 14-22 avec les derniers paiements programmés fin du mois de décembre 2024.

Consommation au 20 décembre 2024



Au 20 décembre 2024, sur une enveloppe globale allouée à la programmation 14-22 de 2 125 923.83 € : ce sont 2 097 124.84 € qui ont été programmés (98.65%) dont 1 861 463.73 € représentant des dossiers payés (87.56%) . Le reliquat de 28 798.99 € n' a pas été attribué.

consommation prévisionnelle globale décembre 2024



Programmation 23-27

Des actions de communications ciblées réalisées en 2024, (réunions d'informations auprès des communautés de communes du territoire, réunions d'informations aux associations, et grâce à la disponibilité de l'équipe du GAL sur le terrain tout au long de l'année), ont permis de recevoir au 20/12/2024, 25 dossiers de demandes d'aides LEADER .

En l'absence d'outils techniques nécessaires, l'instruction complète des dossiers de demande d'aide ne peut débuter. Seul l'instruction réglementaire a pu s'opérer pour partie sur EUROPAC.

L'équipe du GAL a accompagné en 2024 les porteurs de projets à créer leur compte tiers sur EUROPAC et à déposer leur demande d'aide sur ce nouvel outil.

L'organisation de cinq comités techniques et cinq comités de programmation en 2024 ont permis d'auditionner des porteurs de projets permettant ainsi de donner un avis d'opportunité favorable pour 12 dossiers présentés.

DISPOSITIF D'AMORCAGE LEADER

En 2023, un fonds d'amorçage a été mis en place pour les projets de création de lieux destinés à élaborer, valoriser et commercialiser les produits locaux ou issus de savoir-faire du territoire, qui ne bénéficiaient d'aucun autre cofinancement public pour mobiliser les fonds LEADER.

Dans ce cadre, deux subventions ont été versées en 2024 pour les dossiers de la programmation 14-22 suivants :

- 3 137,06 € à l'entreprise Emilie MALGLAIVE pour son projet de « Création d'un lieu destiné à la vannerie et à l'osiericulture »
- 3 333,33 € à l'entreprise Caroline THINUS pour son projet de « Création de la ferme florale du Sânon ».

Le budget prévisionnel consacrait 10 000 € à ce dispositif, le reliquat de 3 529,61 € n'a pas été attribué.

Orientations 2025

En 2025, les missions de l'équipe technique du GAL porteront principalement sur l'animation et la gestion de la programmation LEADER 2023-2027 et l'instruction des premiers dossiers.

La mise en œuvre de la nouvelle stratégie LEADER 23-27 nécessitera de :

- Consolider la dynamique de communication entamée en 2023 auprès des élus, techniciens, acteurs privés du territoire (avec les nouveaux supports de communication créés à cet effet en 2024, des réunions d'information et la mobilisation de la presse locale ...), notamment pour l'Appel à Projet « Animation en milieu rural » de la fiche action 4. Multiplier les canaux de communication grâce à la présence du GAL PAYS DU LUNEVILLOIS sur les réseaux sociaux notamment LINKEDIN (création et animation d'une page dédiée à nos activités)

- la formation de l'équipe technique sur les nouvelles modalités d'instruction des dossiers de la programmation 23-27
Le PETR, porteur du GAL est accompagné financièrement par LEADER et **sollicitera 60 106.41 €** pour l'animation et la gestion de 2025 (soit 80% de 75 133.01 € de dépenses prévisionnelles)

IMPACT BUDGETAIRE 2025 financé pour partie par LEADER (80%)

salaires de deux agents à temps plein
+ cotisation abonnement Citoyens et territoires :
74 088.82 € reste à charge PETR 20% : 14 817.76 €

impression d'outils de communication (brochures, cartes de visites)
+ campagne de communication radio pour l'appel à projet 2025
animation du comité de programmation 23-27
722.75 € reste à charge PETR 20% soit 144.55 €

achat du matériel nécessaire à l'archivage de la programmation 14-22
321.44 € reste à charge PETR 20% soit 64.29 €

MAISON DU TOURISME

Audit de fonctionnement

Remplaçant le label Qualité Tourisme depuis mai 2024, le label Destination d'Excellence vise au renforcement de la qualité sur tout le champ de l'offre touristique : hébergements, restauration, lieux de visites ou de loisirs, lieux d'information touristiques (offices de tourisme notamment), transports. En complément de l'enjeu de qualité de l'accueil et des services, qui anime le secteur, ce label renforce en particulier le niveau d'exigence en matière d'écoresponsabilité.

Dans l'objectif d'une obtention de ce label dans les années à venir, un audit de fonctionnement des BIT s'avère nécessaire. Celui-ci permettra de mettre à plat l'organisation actuelle et d'apporter les préconisations nécessaires à l'obtention du label.

Afin d'effectuer cet audit de fonctionnement, la venue sur site du prestataire choisi s'avère nécessaire.

Trois sociétés ont été contactées, Tourisme & Cetera, Incognito et Evolution Tourisme. A ce jour, deux ont répondu (troisième en cours) pour des montants compris **entre 6080 et 6960€ TTC.**

Promotion papier et numérique

Revue de promotion touristique

Lors de la dernière commission tourisme, il a été entendu de travailler une brochure d'appel qui reprendra les 3 brochures thématiques éditées en 2018 (Loisirs, Savoir-Faire, Patrimoine).

Ce projet prendrait la forme d'un magazine (48 pages, format A4) comportant plusieurs parties.

La réalisation de ce type de document demande une homogénéité du contenu éditorial et sa traduction en langues étrangères (elle nécessite en règle générale la mise en place d'une équipe de travail mêlant graphistes et rédacteurs) Après la rédaction d'un cahier des charges, trois sociétés ont été démarchées (Eve Group à Saint-Dié, Zoo à Nancy et Alchimy à Saint-Dié). A ce jour, une a décliné (Zoo) n'étant pas en mesure de fournir une équipe nécessaire à la réalisation du document, nous sommes toujours en attente de réponse des deux autres.

Après un benchmarking auprès des OT voisins, il apparaît que le coût moyen pour ce genre de parution est de l'ordre de :

Création : 20 000€ en moyenne

Impression : 10 000€ pour 10 000 ex. (7 000 ex. en français, 1 500 ex. en anglais et 1 500 ex. en allemand)

Livret des animations estivales

Dans le but de promouvoir les manifestations et sorties de l'été, un programme doit voir le jour. Une extraction via la base de données Sitlor permettra une synthétisation de celle-ci.

Néanmoins, SITLOR ne gère pas la mise en page, pour extraire ces données, il faut passer par un outil annexe, Publor (également appelé LEI Pub).

Ce nouveau logiciel se nomme Pylot Bridge. Il sera payant, sous deux formes, un abonnement annuel regroupant la licence d'utilisation, l'assistance et deux modèles de mise en page et une partie fixe si nous décidons d'acquérir des modèles supplémentaires. Pour la mise en route, il est également proposé une formation pour les agents de la Maison du Tourisme.

Le tarif de la partie abonnement est fixé en fonction du nombre de fiche SITLOR que nous utilisons, après consultation il y a actuellement 788 fiches actives (nous sommes en basse saison), ce chiffre est appelé à augmenter en été et l'estimation la plus raisonnable est de retenir un abonnement pour 1000 fiches.

Voici le budget prévisionnel pour la première année :

Formation des agents à Pylot Bridge: 1116 € TTC.
Abonnement + assistance: 1044 € TTC (à prévoir chaque année).

En dehors de l'extraction pour édition d'un guide des manifestations pour Juillet- Août, cet outil est nécessaire toute l'année pour la mise en forme du guide des manifestations mensuel, les guides hébergement et restauration édités à la demande, les guides 100%kids et 100% gratuits disponibles lors de chaque vacance scolaire et enfin le carnet de voyage personnalisé remis aux visiteurs.

Pour l'impression, nous pourrions éventuellement passer par l'Imprimerie municipale (papier simple 90gr , tirage à 500 ex.)

Devis impressions (en cours): 700€ TTC en estimation

Clip promotionnel

Afin d'améliorer la visibilité (numérique notamment) il devient nécessaire d'effectuer un tournage vidéo sur différents points du territoire. Un devis a été demandé à Stan TV (Nancy) et à Ebra avec les critères suivants :

- Format du film complet : 1 min 30 (déclinaison en formats courts pour réseaux sociaux)
- Lieux : 5 lieux du territoire
- Figurants fournis

Devis reçus : de 10 000€ à 13 590€

Campagne de communication EBRA

Afin de poursuivre le travail entrepris en 2024, la société EBRA a effectué plusieurs propositions d'axe de communication, à savoir :

- **Campagne Trading Desk – 21 600 € HT**

4 campagnes de 20 jours/campagne

- Mobile impact – campagne SMS 160 000 impressions par campagne
- Ecran publicitaire numérique – 200 000 impressions / campagne
- Annonce publi info sur site du journal – 20 000 impressions par campagne

- **Facebook – 2 700 € HT**

6 campagnes FB Est Républicain avec passage de vidéos micro-trottoir sur les sites du territoire

- Création des **vidéos micro-trottoir – 6 campagnes 4 800 € HT**

- **Magazine découvertes estivales – 2 662 € HT**

2 pages pour OT Lunévillois

- **MAG (supplément ER dimanche) 0 €**

I page dans l'été

Un devis comparatif sur ces différents points (sauf les deux derniers) est en cours auprès de la société 3MA Group (Rouffach).

Flyer promotionnel

Afin de promouvoir chez les socio-professionnels du territoire, le site internet de l'OT et ses différentes rubriques auprès des visiteurs, la création de flyers est préconisée.

Ceux-ci permettraient via un QR Code, d'accéder directement aux informations demandées.

Création + impression (1000 ex.) : 273,60€ TTC

Sets de tables

Devant le succès de cette création en 2024 auprès des restaurateurs et chambres d'hôtes, il a été proposé de reconduire l'opération en doublant le volume (40 000 ex) :

Création + impression : 2234,40€ TTC

Licence de logiciel de caisse supplémentaire :

Suite à la réorganisation de l'espace accueil de Lunéville, il apparaît nécessaire d'investir dans une licence supplémentaire pour notre logiciel de caisse. Ceci afin d'équiper le poste accueil le plus avancé car pour l'heure, seule le poste de la régisseuse en est pourvu et se trouve en arrière afin de faciliter son travail administratif.

Licence supplémentaire : 560€ TTC

Formation numérique pour les acteurs touristiques :

Afin d'animer un atelier permettant aux socio-professionnels participants (gratuit) d'augmenter leur visibilité sur internet, contact a été pris avec Mr Fouad Boudache.

Celui-ci a proposé une articulation autour de 3 rendez-vous d'une demi-journée, comportant un état des lieux, des préconisations et la mise en place de ces dernières.

3 demi-journées : 768€ TTC

Produits boutiques

Monnaie de Paris

Ce type de produit est fortement plébiscité par les collectionneurs comme par le grand public. En 2011, une première médaille reprenant visuellement les monuments de Baccarat et un souffleur avait été éditée par l'Office du Tourisme. Ce modèle a connu un franc succès et est épuisé depuis quelques années maintenant. L'idée serait de réaliser un nouveau modèle en lien avec la Manufacture Baccarat. Un autre modèle pourrait également être créé avec l'église Saint-Jacques en visuel.

4000 exemplaires (création comprise) : 6852€ TTC (frais de port compris)

Prix unitaire : 1,68 TTC pour un prix de vente public à 3 €

Cartes postales

Nos bureaux d'accueil sont fréquemment questionnés quant à la vente de carte postale. Pour l'heure le stock que nous possédons est plus que vieillissant (Club cartophile de Lunéville) et ne séduit pas ou peu la clientèle. Nous orientons donc nos visiteurs vers d'autres lieux de vente, majoritairement les tabacs sans certitude qu'ils y aillent.

Une réflexion s'est donc opérée autour de la création de modèles :

- Une carte multivue du territoire : 200 ex (créa + impression) pour une somme de 219€ TTC
- 4 cartes illustrées (sites + gastronomie) pour un total de 907,20€ TTC (4 x200 ex.)

Matériel salons et animations :

Suite au renouvellement de la charte graphique en 2024, un renouvellement du mobilier de présentation est à prévoir. Outre des présentoirs en plexiglas qui sont à renouveler, un comptoir et un (ou des) visuel(s) de promotion sont à remplacer. Pour rappel, les précédents stands parapluie datent de 2016 et ne sont plus en phase avec la nouvelle charte graphique et le renouvellement de la photothèque entrepris l'année dernière.

- Stand parapluie, mur d'image ou roll-up (choix à définir) : **entre 45,60€ et 519€ TTC** selon le modèle
- Comptoir parapluie textile : **325,20€ TTC**
- Présentoirs transparents : **104,45€ TTC** pour 5 x 2 modèles différents
- Diable pneumatique pour l'accueil de Lunéville (pour palier aux difficultés des pavés de la place de la 2è DC) : **168,71 TTC**

CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

1) Focus sur l'année 2024

Janvier à fin mars : Evaluation des 37 fiche action du CLS 1

Le premier Contrat Local de Santé (CLS) du Pays du Lunévillois, signé en 2019 pour 3 ans et prolongé de 2 ans en raison de la crise sanitaire, a marqué le territoire à travers 5 axes prioritaires : enjeux communs, handicap et autonomie, prévention et éducation à la santé, accès aux soins, et santé mentale. Évalué en 2024 via des entretiens individuels avec les porteurs de fiches action, les signataires et les acteurs majeurs du CLS 1 et le relevé des indicateurs de processus et de résultats, le bilan est favorable, mettant en évidence un impact positif sur la réduction des inégalités sanitaires et sociales grâce à une mobilisation et une coordination des acteurs locaux autour de projets partagés.

Mars à fin avril : Mise à jour du diagnostic de santé du territoire

La mise à jour du diagnostic a été réalisée en interne et est consultable dans le contrat cadre du CLS 2.

La mise à jour conclut que l'amélioration de la connaissance de l'offre de soins et l'adaptation de l'accompagnement aux besoins locaux sont des enjeux majeurs pour répondre aux défis sanitaires actuels et futurs. Il met en lumière l'importance de la cohérence entre les compétences des professionnels de santé locaux et les besoins de la population ainsi que de valoriser le territoire pour attirer des personnes compétentes. La coordination du CLS devra soutenir cet objectif tout en facilitant l'accès aux services de santé, notamment pour les populations à mobilité réduite.

Avril à fin juin : Grande concertation

Une consultation du grand public a été menée à travers quatre Rencontres Ateliers Santé, rassemblant habitants, acteurs locaux, professionnels, associations, élus et membres du COFIL, pour recenser les connaissances existantes et identifier les points à améliorer. Cette consultation a également été soutenue par une boîte à idées numérique sur Facebook.

Lors du COFIL élargi du mercredi 12 juin 2024, les acteurs du territoire ont été invités à prioriser les besoins parmi une soixantaine d'idées brutes recensées lors des 4 rencontres. Une réunion des signataires a été organisée le 1er juillet pour réfléchir à la structure du CLS 2. À l'issue de cette séance d'intelligence collective, 20 objectifs spécifiques répartis en 4 axes ont été retenus.

Aout à mi-octobre : Co-construction et rédaction des fiches action

Durant l'été, des fiches explicatives ont été rédigées à partir des propositions recueillies lors de la concertation du CLS. Ces fiches détaillaient les idées brutes, les objectifs, les pistes d'action, les bénéfiques pour les acteurs impliqués et devaient permettre aux acteurs du territoire de se positionner. 15 réunions de rédaction, organisées du 28 août au 13 septembre 2024 et animées par le PETR du Pays du Lunévillois et l'ARS Grand Est, ont permis de construire ces actions concrètes.

Le CLS 2024-2029 comprend 17 fiches action, dont 6 portées par le PETR et 3 par le CLSM. Trois des 20 objectifs identifiés seront intégrés ultérieurement par avenant, nécessitant encore des validations.

Novembre : Forum Santé – présentation des fiches actions du CLS 2

La co-construction du programme d'actions 2024-2029 étant finalisée, un forum santé a été organisé pour encourager les échanges, répondre aux questions des participants et inciter à s'impliquer dans les actions du CLS.

Ce forum a permis à un grand nombre d'acteurs du territoire de découvrir les 18 fiches actions qui seront mises en œuvre dès début 2025 et de poser des questions pour mieux comprendre les prochaines étapes.

Décembre : signature du CLS 2

Le jeudi 12 décembre 2024, le Contrat Local de Santé (CLS) de deuxième génération pour la période 2024-2029 a été officiellement signé lors d'une cérémonie rassemblant 16 signataires et 82 participants.

Conseil Local de Santé Mentale du Pays du Lunévillois

- Groupe Situations Complexes : 5 réunions
- Groupe Logement : 5 réunions
- Groupe Santé Mentale et Travail : 5 réunions
- Copil CST : 3 réunions
- Groupe SISM : 10 réunions + 15 rencontres en sous-groupes

Le réseau de partenaires s'est fortement mobilisé pour l'organisation des Semaines d'Information sur la Santé Mentale (SISM), du 7 au 20 octobre 2024, autour de la thématique "En mouvement". L'objectif de proposer des actions dans les 4 communautés de communes a permis d'offrir des manifestations de proximité, rassemblant plus de 655 participants à travers 8 événements. Fort de cette dynamique, de nouveaux membres ont rejoint le réseau et réitérent leur engagement pour 2025. La 36^e édition des SISM se tiendra du 6 au 19 octobre 2025, sur le thème : « Pour notre santé mentale, réparons le lien social ».

Actions Semaines d'information en santé mentale - octobre 2024 :

- Collège d'Einville-au-Jard
- Ciné-Débat Lunéville
- Maison bleue Niederbronn
- MHB Baccarat
- Famille Rurale Badonviller
- Equi'Om Bayon
- Château de Lunéville
- Collège de Cirey-sur-Vezouze

2) Proposition orientations 2025

Fiche action 1 : Guichet unique de santé du lunévillois numérique à destination du grand public

Création du site web : CMS Word presse = 4 000 à 6 000 €

Fiche action 2 : Interconnaissance et réseau entre professionnels

1 événement : frais de traiteurs = 500 €

Fiche action 3 : Coordonner l'écosystème du handicap et des personnes en perte d'autonomie

Volet immersion : revoir financements possible / participation à envisager si co-financement nécessaire

Volet journée de sensibilisation : En préparation événement 2026

Fiche action 4 : Améliorer l'attractivité des métiers et du territoire

Création graphique et impression : livret mise à jour et 2 000 exemplaires impression 1200€

Déclinaison campagne touristique en 2026

Fiche action 5 : Coordonner, animer et évaluer le CLS

Frais CLS

Fiche action 6 : Les alternatives pour faire face à la pénurie

Création graphique et impression campagne grand public (Abri bus + lieux d'informations) 200 + impression 38 affiches = 170€HT

Fiche action 7 : Offre mobilité pour répondre aux besoins de santé

En attente (revoir si inscription dans budget mobilité)

Fiche action 8 : Offre solution itinérante programmée – Mo'bilan Santé

Rien - 2025 réflexions sur une participation aux frais de coordination en 2026

Fiche action 9 : Développer l'accessible de l'accompagnement à la parentalité

Création graphique et impression campagne de communication grand public : 4 événements CTG en 2025 ou 2026

Fiche action 10 : Accompagnement des enfants au développement différent et de leur famille

Rien

Fiche action 11 : Activité physique au quotidien

Rien / stagiaire rémunéré

Fiche action 12 : Tournoi des entreprises de tennis de table - Dynamiser la santé

Rien

Fiche action 13 : Mobilisation dépistage – cancer du sein

Rien

Fiche action 14 : Promotion d'une alimentation favorable à la santé auprès des publics Vulnérables

Rien - Solliciter fonds LEADER

Fiche action 15 : Incitations des élus aux environnements favorables à la santé

Fiche action 16 : Environnement favorable à une bonne santé mentale

Revoir financements possible / participation à envisager si co-financement nécessaire

Fiche action 17 : Semaines d'informations en santé mentale

Impression abri de bus 38 affiches = 200€

Fiche action 18 : Prévention de la souffrance au travail et promotion de la santé mentale auprès des employeurs

Rien – si événement atelier nous solliciterons les participants pour les frais de réception = 200€

SERVICE DE CONSEIL EN ENERGIE POUR LES COLLECTIVITES

Contexte

Ce service a été mis en place en juin 2020, avec le recrutement d'un professionnel dédié, mutualisé à l'échelle du Pays du Lunévillois, pour accompagner la transition énergétique des collectivités locales ayant besoin de soutien dans leurs démarches négaWatt. Après trois années dans le cadre CEP de l'ADEME (Conseil en Energie Partagé), le service continue dans le cadre du réseau ACTEE des économiseurs de flux et de son programme CHENE.

La mission de ce service est d'apporter **une réponse sur mesure aux sollicitations des élus locaux désireux d'avoir un conseil technique et/ou un accompagnement stratégique et opérationnel des projets liés au patrimoine immobilier et à l'énergie.**

Deux niveaux de réponse et d'engagement sont proposés à chaque collectivité :



Le CEP : deux niveaux de service



Pour les communes adhérentes : un accompagnement sur mesure, dans la durée



Pour les autres collectivités du PETR : un conseil de premier niveau

- « Existe-t-il des subventions pour la pose d'une pompe à chaleur ? »
- « Qu'est-ce que vous me conseillez comme système de chauffage et de ventilation pour la salle des fêtes ? »
- « Mon locataire se plaint des factures : que puis-je faire pour réduire ses consommations ? »
- « Est-ce que vous avez des coordonnées de bureaux d'étude pour un audit ? »

Pour toutes : animation et sensibilisation

Veille, diffusion d'informations, visites de chantiers ou de réalisations, MOOC ou visioconférences, fiches de retours d'expérience...

Bilan 2024 :

- **Finalisation d'ACTEE SEQUOIA** : au final, 10 communes du Lunévillois auront intégré ce programme sur la période 2021-2023 et ont récupéré plus de 160000eur d'aides en 2024
- **Mise en route d'ACTEE CHENE I** : actualisation du programme d'actions, signature de la convention et accompagnement des premières actions (audits thermiques)
- Suivi des consommations pour les adhérents
- **Démarches d'aller-vers les collectivités concernées par le Décret Eco-Energie Tertiaire**
- **Recherche de nouveaux adhérents et renouvellement des adhésions** de communes souhaitant prolonger l'accompagnement
- **Rénovations lourdes BBC** : trois communes adhérentes ont recruté une équipe de maîtrise d'œuvre pour des projets de rénovation ambitieux prévus en 2024 ou 2025
- **Rénovations partielles** : plusieurs communes ont passé des marchés pour des travaux plus modestes ; d'autres ont entrepris des travaux d'amélioration en régie
- **Construction passive** : une commune adhérente s'est engagée sur l'édification d'un bâtiment aux standards PassiveHouse, recourant aux matériaux biosourcés, prévu pour 2025

- **Géothermie** : les communes de Virecourt et Reherrey se sont lancées dans des études de faisabilité pour remplacer le fioul dans deux bâtiments et le service a apporté son aide
- **13 collectivités non-adhérentes ont été rencontrées sur place**, avec un retour par écrit dans les jours qui ont suivi
- **12 autres communes ont été renseignées par téléphone et/ou par e-mail** pour un conseil de premier niveau (personnes-ressources, financements...)
- **Veille et communication aux collectivités du territoire** : plusieurs courriels ont été envoyés pour partager des connaissances et sensibiliser sur l'autoconsommation photovoltaïque ou le réemploi ; des événements intéressants ont été signalés pour inviter les élu.e.s à y participer
- **Mise en place d'un événement sur les économies d'énergie via la sobriété**
- **Participation à une émission sur RCM**
- **Préparation d'événements sur les travaux en régie et l'auto-réhabilitation accompagnée, sur la GTB-GTC et l'autoconsommation patrimoniale**
- Contribution à la mise en place de l'opération d'autoconsommation PETR-CC3M basée sur la production des ombrières photovoltaïques au pôle multimodal de Damelevières
- **Participation à une expérimentation d'accompagnement collectif de la commune de Brouville pour son projet de résidence** avec MMD54, CAUE54 et Multipole Nancy Sud Lorraine
- **Participation à l'élaboration d'une base de cahier des charges pour des missions de maîtrise d'œuvre** avec le Pays Terres de Lorraine et le CAUE 54
- **Participation à la phase préparatoire à l'étude Territoires d'Industrie sur la ressource et les filières bois & paille** en tant que matériaux de construction-rénovation et combustibles
- **Participation à des ateliers organisés dans le cadre du COT**
- **Réseau professionnel** : des coordonnées de professionnel.le.s ont été communiquées à la demande de collectivités ; une charte a été actualisée pour engager les entreprises locales à faire des rénovations de bonne qualité.

Perspectives 2025

- Le service de conseil en énergie aux collectivités va continuer à dérouler la méthodologie afin d'arriver à des **plans d'action d'économies d'énergie** et à des **actions concrètes entraînant une baisse des consommations d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre** dans chacune des communes accompagnées.
- Les adhérents en fin de convention vont être sollicités au fur et à mesure pour un avenant permettant de prolonger l'accompagnement.
- Des initiatives seront prises pour chercher et trouver de **nouveaux adhérents**, en visant un nombre de collectivités à accompagner compris entre 25 et 30.
- Cette année sera consacrée en bonne partie à la mise en œuvre du programme d'actions prévues dans la convention **ACTEE CHENE I** et à la récupération des fonds pour les collectivités ayant choisi et mené ces actions. Si le contexte est favorable, avec des collectivités intéressées, une nouvelle candidature complémentaire sur CHENE sera envisagée et portée.
- Les **actions d'animation** vont se poursuivre : webinaires, visites de chantiers ou de réalisations, diffusion d'informations aux adhérents... Le travail Territoires d'Industrie sur le gisement et les débouchés bois-paille sera l'occasion de renforcer les liens avec d'autres acteurs du territoire et de renforcer la dynamique sur les matériaux biosourcés.
- Une **démarche collective sur les combles devrait être proposée** aux collectivités locales du Pays du Lunévillois, avec l'objectif d'un appel d'offres pour un ensemble de combles perdus à isoler dans des bâtiments des maîtres d'ouvrage publics souhaitant participer à cette opération groupée.

PLATE FORME DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Contexte

Dans le cadre du Service Public de la Rénovation de l'Habitat (SPRH) une nouvelle convention est mise en place en 2025 avec pour objectif de soutenir les démarches proactives d'accompagnement complet des particuliers, de mobilisation des professionnels et d'engagement des organismes financiers pour faciliter le passage à l'acte de rénover.

L'enjeu est de préparer des conditions favorables à la généralisation du SPRH, et d'atteindre des niveaux de performance énergétique recherchés avec une maîtrise des coûts et une qualité de la réalisation.

La plateforme locale de rénovation énergétique du Pays du Lunévillois (PLRE) participe déjà depuis 2017 à la généralisation de la rénovation globale et performante. Pour ce faire, elle s'appuie sur des structures existantes dans une logique d'amélioration continue (c'est-à-dire faire mieux avec les mêmes ressources) reposant notamment sur la synergie des acteurs et l'optimisation des parcours proposés aux ménages.

En résumé :

- Le SPRH recherche un modèle économique permettant la poursuite du projet de la PLRE.
- L'accompagnement proposé aux ménages, peu importe leurs revenus, doit être le plus complet possible et doit permettre d'expliquer et d'inciter à rénover BBC en une seule fois ou par étapes grâce à une approche globale de la rénovation.
- Le SPRH se doit de mobiliser les professionnels et d'associer les organismes financiers pour proposer à l'issue de cet accompagnement, des solutions fiables pour financer et réaliser le projet de rénovation.

Bilan 2024 :

- 1241 particuliers ont sollicité le service Plateforme ce qui marque une remontée par rapport à l'année 2023.
- 72 visites à domicile suivies d'un accompagnement renforcés par l'association LER ont eu lieu sur l'ensemble des intercommunalités avec la répartition suivante :



CC concernée	Objectif	Réalisé	Avancement
CCTLB	42	45	107%
CC3M	15	17	113%
CCVP	7	5	71%
CCPS	6	5	83%
Total/ Echelle Pays	70	72	103%

- 8 visites après-chantier ont été réalisées par LER.
- Présence de la Plateforme au plus proche des particuliers (en partenariat avec LER) :
 - CC3M : stand au salon de la Maison de Damelevières
 - CCVP : deux réunions d'information à l'occasion de l'OPAH (récupération de l'animation 2023)
 - CCTLB : réunion de prévention des arnaques
 - CCPS : réunion d'information sur les aides et les énergies renouvelables

- Réunion d'informations sur les aides existantes auprès des commerciaux de Bloc et Job
- Le COTECH s'est réuni régulièrement, composé du chargé de mission du Pays, des correspondants locaux dans les communautés de communes, et à certaines occasions de représentants de LER et d'Oktave. Les COTECH ont traité de sujets d'actualités, d'actions pour faciliter le parcours de rénovation et de l'organisation des animations.
- Un COPIL s'est tenu en mars afin de revenir sur le bilan de l'année 2023 et les perspectives 2024.

Perspectives 2025

Au terme d'une année 2024 atypique, qui a permis d'installer une dynamique de fond en faveur de la rénovation, l'année 2025 est placée sous le signe de la stabilité.

Le Conseil d'administration de l'Anah a adopté un budget d'intervention de 4,4 milliards d'euros, soit une augmentation de près de 600 millions par rapport aux crédits consommés en 2024. Ce budget permet de maintenir un haut niveau d'ambition pour 2025, et confirme la forte montée en puissance des aides à la pierre qui sont distribuées localement (70%).

Le PETR du Pays du Lunévillois a la charge de la mise en œuvre du nouveau programme du SPRH. Les missions de dynamique territoriale et d'information-conseil-orientation sont mutualisées à l'échelle du PETR et les Communautés de communes sont les portes d'entrées pour les particuliers souhaitant effectuer des travaux de rénovation énergétique. La mission d'accompagnement est territorialisée et chaque Communauté de communes peut choisir de la valoriser sur son territoire ou non. Dans ce sens la Communauté de communes du Pays du Sânon s'est engagée dans cette mission d'accompagnement.

Tous les publics sont concernés et selon leur projet pourront être redirigé vers l'acteur adéquat.

Communication

- Flyer à destination des particuliers, des professionnels et des partenaires afin de souligner que les portes d'entrée des projets rénovations sont les communautés de communes

Information et développement partenarial

- Dans le cadre de la convention avec LER quatre animations sont prévues orientée pour le grand public. Deux animations techniques (exemple d'une balade climatique) 2 animations type salon/animation (exemple du salon de Damelevières). Un objectif fixé de 70 visites conseils avant travaux.
- La charte partenariale avec les professionnels Plateforme n'a pas évoluée depuis son lancement en 2017. L'année 2024 a été l'occasion de recenser les entreprises du territoire du Pays du Lunévillois. En 2025 l'annuaire sera remis aux porteurs de projet et qui servira également aux opérateurs de conseil et d'accompagnement la Plateforme.
Grâce à ce recensement le Pays identifiera les corps d'états qui auraient besoin de formations et il irait solliciter de nouveaux professionnels pour qu'ils rejoignent l'annuaire.
- Mise en place et suivi du Pacte Territorial de la rénovation énergétique

MOBILITÉ

CONTEXTE

Le PETR, devenu AOM le 1^{er} janvier 2018 perçoit le versement mobilité au taux de 0.6%. Il est rappelé que lors des discussions du transfert de la compétence, le comité de pôle a posé le principe de ne pas faire appel au budget principal dans le cadre de l'exercice de la compétence.

Tableau des recettes du versement transport devenu mobilité depuis la prise de compétence :

	<u>2024</u>	<u>2023</u>	<u>2022</u>	<u>2021</u>	<u>2020</u>	<u>2019</u>	<u>2018</u>
					Crise sanitaire	Année de mise à niveau relance de l'URSSAF	Périmètre entier à partir du 1 ^{er} juillet
TOTAL	2 031 684 €	1 945 674 €	1 812 858 €	1 736 292 €	1 591 788 €	1 763 225 €	1 406 372 €

Lulu

Bilan 2024

En 2024, le service permet en moyenne 341 réservations par mois pour environ 70 utilisateurs différents. En mars 2024, le service est ouvert à l'ensemble des habitants du territoire du PETR du Pays du Lunévillois. Fin décembre 2024, le contrat d'exploitation avec la société Clem' arrive à son terme et la gestion des réservations est confiée à un nouveau prestataire.

Rappelons qu'en 2024 le Pays a la gestion et l'entretien du parc de véhicules en autopartage tandis que Clem avait la gestion des réservations ainsi que du site Clem. Mobi et de l'application Lulu permettant d'effectuer les réservations et d'ouvrir/fermer les véhicules en « Clem Connect ».

Perspectives 2025

- À compter du 1^{er} février 2025, AgilAuto devient le nouveau gestionnaire du service d'autopartage avec une moins-value financière de l'ordre de 30 000 € pour 2025. Un nouveau contrat d'assurance a également été engagé avec le Crédit Agricole de Lorraine.
- Fin du contrat d'entretien et garantie des véhicules avec le garage Renault. Dorénavant, les révisions et frais de réparation seront facturés au cas par cas.
- Déploiement de stations Lulu sur les bourgs principaux du territoire du Pays du Lunévillois

Nettoyage intérieur /extérieur et entretien courant des 40 véhicules et des stations : 28 700 € TTC

Vélo

Bilan 2024

- Suivi et animation du Schéma directeur cyclable à l'échelle du Pays du Lunévillois :

L'automne 2023 a marqué la fin de la mission du schéma directeur avec la réalisation du document récapitulatif des tracés, services, aménagements chiffrés et planifiés dans le temps.

L'accompagnement des communautés de communes a commencé.

- Service de location de vélos

Pour développer l'usage du vélo, un service de location moyenne et longue durée de vélos à assistance électrique (VAE) a démarré en novembre 2024. Le marché public à bon de commande pour la fourniture des VAE été attribué à Veloland (Moncel-lès-Lunéville).

Ce service propose à la location :

- 11 vélos à assistance électrique pour une durée de 3 mois renouvelable une fois
- 1 vélo cargo longtail (transport d'enfants et de marchandise) pour une durée d'un mois renouvelable une fois
- 1 remorque pour le transport d'enfants

- Acquisition et implantation d'abris-vélos sécurisés

Le Pays du Lunévillois a voulu compléter son offre mobilité en installant des box à vélos sécurisés sur l'ensemble du territoire.

Ces box ont pour vocation à être placées sur des points de multimodalité (gares, arrêts de bus, aires de covoiturage) permettant de répondre aux problématiques du premier kilomètre pour aller chercher d'autres modes de mobilité partagée mais également de favoriser les déplacements actifs touristiques ou professionnels.

- Halte-repos le long de la véloroute la « Voie bleue » V50 :

Le Pays du Lunévillois assure la gestion d'un tronçon d'environ 5 km de la voie bleue et souhaite offrir aux cyclistes une halte-repos à hauteur de l'écluse n°41 de Crévéchamps. La consultation a été lancée en décembre 2024 pour une ouverture de la halte repos fin mai 2025 au plus tard.

L'aire de repos sera notamment équipée :

- D'un abris type kiosque ouvert
- D'une table avec bancs
- De quelques jeux pour enfants
- D'un panneau d'information

Enveloppe d'investissements prévue : 30 000 € TTC

Perspectives 2025

- Déploiement du Savoir Rouler à Vélo

Le Savoir Rouler à Vélo (SRAV) est un dispositif d'Etat instauré en 2018, visant à donner aux enfants de 6 à 11 ans les clés pour circuler à vélo en autonomie et en sécurité pour leur entrée au collège. Ce dispositif, en place depuis 2020 sur le territoire de la CCTLB, sera étendu à l'ensemble du territoire du Pays du Lunévillois soit environ 35 classes et 700 élèves.

Budget estimé : 70 000 €/année scolaire

Année scolaire 2025-2026 : maximum 50 000 €

- Groupement de commande d'arceaux vélos :

Il est proposé de référencer les besoins des communes en arceaux vélos et de réaliser un groupement de commande pour diminuer les tarifs.

- Aide financière à l'attention des CC pour la création d'itinéraires cyclables :

Le montant total des investissements cyclables annoncé par le schéma directeur cyclable est de 30 millions d'euros sur 15 ans ce qui représente 2 millions d'euros par an.

Le Pays du Lunévillois souhaite apporter une aide financière aux communautés de communes réalisant des aménagements cyclables sur le territoire de l'ordre de 200 000 €TTC par an.

Enveloppe d'investissements prévue : 200 000 € TTC

Covoiturage / Autostop / Mobilités solidaires

Le PETR a conventionné en 2021 avec la SCIC (Société coopérative d'intérêt collectif) Mobicoop-RezoPouce, pour la mise en place d'un service d'autostop/covoiturage et est décliné en plusieurs volets :

À ce jour, on enregistre 53 inscrits sur la plateforme Mobicoop (service RezoPouce ou RezoCovoit).

Bilan 2024 et perspectives 2025 :

- Campagne d'incitation au covoiturage domicile-travail

Une campagne d'incitation financière a démarré en septembre 2024 pour une durée de 6 mois. L'indemnité concerne les conducteurs effectuant leurs trajets domicile-travail en covoiturage via la plateforme Mobicoop.

Bilan de l'opération :

- 10 bénéficiaires
- Enveloppe consommée à 01 %

Un budget de 10 000 € HT était prévu pour cette campagne.

- Service d'autostop organisé et de covoiturage du quotidien RézoPouce

Des actions de communication ont été réalisées en 2024 afin de faire connaître ce service lancé en 2023 :

- Une campagne radiophonique sur 5 ondes différentes de janvier à fin février (Nostalgie, NRJ, Magnum, France Bleu et RCM) (cf paragraphe sur les animations)
- La distribution d'affiches RezoPouce aux établissements accueillant du public (médiathèques, MJC, centres de soins, ...)

- Expérimentation d'un service de mobilité solidaire

Ce service s'adresse aux personnes en situation de fragilité et s'appuie sur l'organisation d'un réseau de personnes bénévoles, sollicités pour le transport des personnes fragiles. L'expérimentation vise à constituer un réseau de bénévoles et à définir les règles d'éligibilité du service. En parallèle, il conviendra d'expérimenter les règles de participation de la collectivité à l'indemnisation des bénévoles avec le concours du Conseil départemental qui interviendra dans le cadre de ses compétences.

Aires de covoiturage

Perspectives 2025

- Etude de pertinence du réseau d'aires de covoiturage et amélioration.
- Pose de panneaux sur place et d'indication depuis la route.
- Par ailleurs, en fonction des besoins, l'amélioration des aires de covoiturage pourra être envisagée. De même, la réflexion d'extension de l'aire de Chaudfontaine pourra être entamée.

Bornes de recharge électriques

Bilan 2024

A son échelle, le Pays est propriétaire de 10 bornes de recharge, réparties sur les diverses CC. Depuis l'automne 2021, le Pays a intégré le groupement de commande d'électricité porté par la Métropole du Grand Nancy.

Le marché du groupement de commande de supervision des bornes, coordonné par le SDE54, qui a pris effet au 01/01/2023 avec CITEOS a été reconduit.

- 6 réparations de bornes
- Une recherche par Citéos et Cogélun d'un meilleur réseau de télécommunication a été réalisé pour permettre aux bornes de capter les signaux d'identification afin d'assurer un accès optimal à toute personne souhaitant se connecter sur les bornes.

Perspectives 2025

Les stations de recharge rentrent dans leur cinquième année de fonctionnement et un certain nombre de composants électroniques vont être à remplacer (pare-foudre, dalles tactiles, mise à jour informatique du logiciel).

Budget prévisionnel : 15 000 € HT

Transport à la demande LunéTad

Bilan 2024

- Réfection des arrêts

Les premiers arrêts du service de transport à la demande dataient de 2011 et 2012. Aussi, il a été procédé en 2024 à la réfection totale de l'ensemble des 205 arrêts (mats, têtes de poteaux et vitrines). Une consultation a permis de retenir deux prestataires pour la réalisation des supports. La pose et le nettoyage des supports a quant à elle été confiée à la société GSP pour 175 arrêts. Compte tenu de contraintes de pose (absence d'abris ou de mat, abris en pierre, ...), une trentaine d'arrêts a été réalisée en interne avec une adaptation au cas par cas.

- Enquête satisfaction après une année de service :

Perspectives 2025

Développement d'une application LunéTad

Transport urbain Lunéo

Bilan 2024

- Le transport urbain a permis à 84 641 usagers de se déplacer soit – 2% par rapport à 2023.
- Actions de communication : La rentrée du transport public, chasse aux trésors, Halloween collecte de jouets de Noël au profit du Secours Populaire qui ont permis une meilleure activité des sites internet Lunéo et Pysae.
- Fin de la sous-traitance de la plate-forme téléphonique à Synergihp. Reprise par l'agence physique en binôme avec Taxi Henrion. Bilan positif avec un taux d'appels non décrochés nettement améliorés.

Perspectives 2025

25 ans du service urbain ! → Report de la fête des 25 ans en 2026 avec le renouvellement de la DSP.

- La Délégation de Services Publics du transport urbain prend fin décembre 2025. L'année 2025 sera consacrée au marché de la DSP et au choix du nouveau délégataire.

Pôle d'échanges multimodaux

Bilan 2024

Blainville / Damelevières

La phase AVP a été finalisée en milieu d'année et à donner suite au lancement du marché de travaux.

Les entreprises ont toutes été recrutées en décembre 2023 pour un coût total de 434 253,38 € HT alors que l'estimatif des maîtres d'œuvre était à 444 060 € HT. Le coût total définitif en intégrant l'ensemble des dépenses inerrantes est de 510 041 € HT.

Igney/Avricourt

Le diagnostic et l'esquisse ont été finalisés par les bureaux d'études et validés.

Perspectives 2025

Igney/Avricourt

Le lancement de la phase AVP va démarrer en début d'année avec des négociations à prévoir avec la SNCF pour l'accès aux voies et l'aménagement.

Animation / Communication

Bilan 2024

Communication globale

- **Août 2024** : Réalisation d'une carte mobilité interactive. Cette carte, tirée de la carte réalisée pour le guide mobilité, permet d'accéder rapidement aux informations en cliquant sur les différents pictogrammes et visuels qui y sont représentés.
- **Novembre 2024** : Parution d'un double page présentant les différents services de mobilité dans le magazine Vivre entre Lunéville & Baccarat.

Transport à la Demande

- **Novembre 2024** : Campagne d'information sur les sacs d'emballage de baguette : LunéTad et Agence de la mobilité.

Perspectives 2025

- Conception d'une stratégie de communication concernant l'intégralité de l'offre mobilité en se faisant accompagné par les services d'une agence de communication.

Exemple de réalisation : marque de service, site internet et application propre au service, campagnes multi-médias,

...

Budget prévisionnel :

- À partir du printemps 2025 : Campagne de communication de l'offre mobilité et découverte du nouveau fonctionnement du service d'autopartage Lulu

- Renouvellement Participation à l'édition 2025 du défi « Au boulot, j'y vais autrement ! » :

Le Pays du Lunévillois participe depuis 2020 au défi « J'y vais » et plus particulièrement à sa déclinaison « Au boulot, j'y vais autrement ! » organisé sur la Région Grand Est. L'édition 2024 enregistre sa meilleure performance avec 15 équipes sont constituées pour un total de 85 participants. Pour le Pays du Lunévillois, ce défi constitue une opportunité de prise de contact avec les employeurs du territoire et notamment ceux concernés par le versement mobilité.

Adhésion Défi : 1 000 € TTC

Dépenses annexes (impression flyers, affiches, ...) : 1000 € TTC

Investissements 2025

- Réalisation d'une bâche imprimée mobilité (fond barnum) : 500 € TTC
- Réalisation et pose d'un panneau d'information de l'agence de Mobilité sur l'extérieur de l'aire de co-voiturage de Chaudfontaine : 1000 € TTC
- Ordinateur laptop pour présentation des supports lors des réunions d'informations : 1000 € TTC

Plan De Mobilité Entreprises (PDM)

Perspectives 2025

Apport du Pays du Lunévillois à la mise en place de Plans De Mobilité : Le Pays du Lunévillois en tant qu'Autorité Organisatrice de Mobilités souhaite contribuer à réduire l'impact de la voiture individuelle et à privilégier les solutions de mobilités douces ainsi que de transports à la demande pour les trajets du quotidien des salariés du territoire.

Etude Zone à Faible Emissions

L'objectif de l'étude était de créer une réflexion croisée entre l'acquisition de véhicules, leur maintenance et l'approvisionnement énergétique. Ceci afin de permettre au PETR du Pays du Lunévillois de mettre en place une stratégie de mobilité poids lourds faibles émissions à destination des entreprises et des collectivités du territoire. L'implication des entreprises dans la démarche était un élément essentiel pour permettre le succès de ce projet.

L'étude s'est décomposée en trois phases : (1) le diagnostic du territoire ainsi que les enquêtes aux transporteurs, (2) la proposition de scénarios provisoires et (3) le scénario final incluant un plan d'actions pour le déploiement des solutions identifiées. Elle s'est construite sur la base d'un diagnostic préliminaire du potentiel du territoire sur le plan énergétique et des caractéristiques des flottes de poids lourds du territoire.

L'étude Flottes Faibles Émissions pour le territoire du PETR du Pays du Lunévillois s'est conclue avec le projet d'une station BioGNC, ouverte au public, à Blâmont. Cette station viendrait compléter le maillage du territoire pour l'avitaillement des poids-lourds en carburants alternatifs, déjà amorcé sur le PETR avec la station Engie de Laronxe. L'affinement de ce maillage sera nécessaire pour décarboner le transport lourd et encourager les transporteurs locaux dans leur transition énergétique.

EMPRUNT

Dans le cadre du financement des travaux d'aménagement relatifs aux gares, deux prêts ont été contractés pour un montant total de 265 000 euros.

Le premier réalisé auprès de la Caisse d'Epargne assure le financement de la gare de Bayon-Virecourt :

- Montant emprunté : **140 000,00 €**
- Date du prêt : 05/11/2018
- Durée d'amortissement : 10 ans
- Taux fixe : 1.19%
- Annuité : 14 870,32

Date d'échéance	Capital de départ	Amortissement	Intérêts	Capital restant dû
05/02/2025	58 003.49	3 545.02	172.56	54 458.47
05/05/2025	54 458.47	3 555.57	162.01	50 902.90
05/08/2025	50 902.90	3 566.14	151.44	43 336.76
05/11/2025	47 336.76	3 576.75	140.83	43 760.01
Année 2025 :		14 243.48	626.84	

Le second effectué auprès du Crédit Mutuel concerne le financement des travaux de la gare de Baccarat :

- Montant emprunté : **125 000,00 €**
- Date du prêt : 04/07/2020
- Durée d'amortissement : 10 ans
- Taux fixe : 0.94%
- Annuité : 13 111,36

Date d'échéance	Capital de départ	Amortissement	Intérêts	Capital restant dû
30/03/2025	70 199.89	3 112.87	164.97	67 087.02
30/06/2025	67 087.02	3 120.19	157.65	63 966.83
30/09/2025	63 966.83	3 127.52	150.32	60 839.31
30/12/2025	60 839.31	3 134.87	142.97	57 704.44
Année 2025 :		12 495.45	615.91	

Dans le cadre des transferts de la compétence mobilité, le PETR a donc repris pour son compte les remboursements d'emprunts liés au transport urbain qui avaient été contractés par la CCTLB.

Tableau des emprunts repris :

Organisme prêteur	n° contrat	Montant emprunté	Date du 1er remboursement	Taux (en %)	Durée (en années)	Etat
Caisse d'Epargne	7081745	26200	25/11/2008	4,85	25	Fin en 2032

Etat des emprunts pour 2025 :

Date d'échéance	Capital de départ	Amortissement	Intérêts	Capital restant dû
25/11/2025	8 384	1 048	406.62	7 336
Année 2025 :		1 048	406.62	

POLITIQUES RECONDUITES DANS LE CADRE DE CONVENTIONS

Base de population DGF 2024 = 77 002 habitants

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOUTIEN À L'ENTREPRENARIAT

Poursuite du partenariat avec Initiative en Pays Lunévillois (IPL) avec application de la convention triennale 2024-2025-2026. Proposition financière basée sur la reconduite de la subvention pratiquée sur la dernière convention.

Fonctionnement	Dépenses	Recettes
Soutien au fonctionnement de la plateforme d'initiative IPL	19 250,50 €	Cotisation spécifique (0.25€ par habitant)

INSERTION, EMPLOI, SOLIDARITÉ

Poursuite du partenariat avec la Mission locale du Lunévillois et le CIDFF avec application des conventions triennales 2024-2025-2026. Les propositions ci-après sont basées sur la reconduite des subventions pratiquées sur la dernière convention.

Fonctionnement	Dépenses	Recettes
Convention avec la Mission locale du Lunévillois	117 043,04 €	Cotisation spécifique (1.52 € par habitant)
Convention avec le CIDFF	26 000,00 €	Fonds de cotisations Pays (Soit 0.323 € / habitant)

LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DU PAYS DU LUNÉVILLOIS

Le Conseil de développement représente au sein du PETR le secteur privé et la société civile. Il est associé aux travaux du PETR et siège avec une voix consultative au sein des instances de gouvernance du PETR.

Comme prévu dans la convention de partenariat avec le PETR, une partie de l'ingénierie du Pays peut être dédiée à l'animation des travaux du conseil de développement et une subvention annuelle est versée pour doter l'association des moyens nécessaires à la réalisation de ses objectifs de l'année.

Depuis 2019, le conseil de développement n'a pas jugé utile de solliciter le Pays pour le versement de la subvention. En effet, l'association n'a pas été en mesure de proposer une activité régulière par manque de temps de ses membres.

Convention avec le CDPL	100 €	Fonds de cotisations Pays
-------------------------	--------------	---------------------------